

# CORONAVIRUS COVID-19

SANTÉ  
TRAVAIL  
LOISIRE

*La prévention en action*

Source : ISTF santé au travail

## Fiche conseils : Gardiens d'immeuble

### Conseils généraux

- Afficher les consignes à respecter par les habitants, visiteurs et préposés des entreprises extérieures.
- Dans tous les cas et quelles que soient les circonstances, le salarié doit respecter et faire respecter sur son lieu de travail une distance minimale d'un mètre entre lui et toute autre personne. En cas de rencontre fortuite avec un résident de l'immeuble, le salarié prendra toute mesure pour assurer cette distance minimale d'un mètre, au besoin en se déplaçant. Indiquer les horaires de nettoyage des locaux par un affichage pour prévenir en amont les personnes pouvant être présentes et pour qu'ils limitent leurs déplacements.
- Respecter les mesures barrières : tousser dans son coude, si l'on se mouche le faire avec un mouchoir jetable et le mettre immédiatement à la poubelle.
- Faire le point et réévaluer avec les responsables les tâches indispensables à réaliser.
- S'il y a nécessité de distribution des produits au siège de l'entreprise de nettoyage, établir un planning de prise ou de livraison afin que les salariés ne se croisent pas. Préparer les produits nécessaires et les déposer à l'entrée afin qu'ils puissent être récupérés sans contact.
- Se munir d'un savon à emmener afin d'en disposer partout et d'essuie tout ou serviettes à usage unique.
- Si possible, avoir également de la solution hydroalcoolique avec soi.
- Se laver les mains à l'arrivée au lieu de nettoyage, juste avant le port de gants et juste après le retrait, et enfin avant de quitter le lieu de travail. Le lavage des mains (avec un savon doux) doit durer 30 secondes.



**Être attentif au-dessus des mains, aux espaces entre les doigts et aux poignets. S'essuyer les mains avec un tissu jetable (type essuie tout et si ce n'est vraiment pas possible avec un linge propre et sec, n'ayant pas encore servi) et refermer le robinet sans le toucher directement avec la main mais avec le linge qui vient de servir à l'essuyage.**

- Attention lors du retrait des gants : éviter que la peau (notamment du visage) soit en contact avec la partie qui a servi au nettoyage.

## Désinfection des locaux

### => Lors du nettoyage

La stratégie de nettoyage des sols et surfaces doit être un lavage-désinfection humide en privilégiant l'emploi de bandeaux de lavage à usage unique : détergent, rinçage puis eau de javel diluée. Il devra être apporté un soin tout particulier à la désinfection fréquente des éléments sensibles que sont notamment les poignées, barres, rampes, sonnettes, interrupteurs, digicodes et boîtes aux lettres.

### La désinfection par spray :

- Elle est facile à réaliser car, contrairement à la désinfection par brosse, elle ne nécessite pas autant de travail. Les surfaces difficiles d'accès sont simplement aspergées et le temps d'application et de séchage n'est pas très long.
- Mise en œuvre : Avec la désinfection par spray, les surfaces doivent être petites, libres de toute saleté grossière et sèches. Le spray doit couvrir complètement la surface. La surface doit rester humide pendant la durée de l'application. Les surfaces sensibles aux solvants ne doivent pas être envisagées pour cette méthode de désinfection.

### La désinfection des surfaces par frottement :

- Elle crée un effet de nettoyage simultané et synergique. La désinfection avec un chiffon est donc aussi la méthode la plus efficace. Le contact direct assure un mouillage uniforme et ciblé de la saleté à la surface.
  - Mise en œuvre : Pour une application correcte, les grosses impuretés doivent être éliminées au préalable avec un chiffon jetable imbibé de désinfectant. Appliquer une légère pression constante pendant le nettoyage et désinfecter la surface sans interstices.
- Tous les produits de nettoyage courants peuvent être utilisés. Il est important de n'utiliser que les quantités correctes et de diluer le produit correctement. En outre, tout résidu liquide doit être immédiatement essuyé.
  - Il est important de n'utiliser que les quantités correctes et de diluer le produit correctement. En outre, tout résidu liquide doit être immédiatement essuyé.

## Gestion des déchets

- Les sacs des poubelles doivent être fermés avant d'être extraits.
- Procéder au nettoyage des aspirateurs, balais et tous instruments après et avant utilisation.
- Les sacs poubelles doivent être fermés hermétiquement et mis dans les containers.

Pour le nettoyage des containers utiliser de l'eau de javel. Avec comme hypothèse l'utilisation d'une eau de javel à 2,6% de concentration de chlore actif (800 ml d'eau froide+200 ml d'eau de javel), le temps de contact avant rinçage à prévoir est de : 15 minutes.

### **SECURITÉ : respectez les consignes de sécurité, portez des gants, un masque, des lunettes.**

- Pour les mops, les récupérer dans un sac plastique après utilisation. Les sortir pour le lavage en mettant gants et blouse. Les mettre directement en machine sans les mélanger à d'autres linges et les laver à 60°.



## Lors des déplacements

- Prévoir dans le véhicule : lingettes et solution hydroalcoolique si possible.
- Si plus d'une personne est nécessaire dans le véhicule, en installer une au volant et l'autre à l'arrière du véhicule.
- Désinfecter le poste de conduite après les interventions.
- Enlever ses habits de travail en rentrant et les laver.

## Contacts interpersonnels

- En aucun cas un courrier ou un colis ne peut être donné de la main à la main.
- Le salarié, éventuellement prévenu à distance par téléphone ou interphone, dépose le courrier ou le colis puis se retire avant que le destinataire n'en prenne livraison.
- Pour l'accueil des habitants et des préposés des entreprises extérieures. Les contacts doivent être brefs et limités au strict nécessaire, dans le respect des règles de distanciation (1m minimum).
- S'il existe une loge de jour, son accès n'est autorisé qu'au seul salarié qui y travaille, une distanciation par plexiglass est recommandée. Le logement doit être interdit à toute personne extérieure.

**En cas de symptômes, contactez votre médecin traitant.**

**En cas de difficultés respiratoires, contactez le 15.**



**Vous avez besoin de plus de conseils, n'hésitez pas à vous rendre sur notre site [www.sante-travail-iroise.fr](http://www.sante-travail-iroise.fr)**